

N° 235 Du 18 mars an 11

Laissez passer librement gerard Sabian
natif d Castan domicilié à St Leger municipalité
d Castan département d la Cantal âgé de 39 ans, taille
d m. 5 p. 3 cheveux et sourcils châtain yeux verts
front ouvert nez large bouche moynne menton ronde visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de mon sieur le Maire
en date du 17 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant
à Castan et du citoyen J. B. L. L. demeurant à
Castan lesquels ont signé avec nous. et le Maire

Chablat Maire

N° 236 Du 19 mars

Laissez passer librement Pierre Pomié
natif d St Leger domicilié à St Leger municipalité
d St Leger département d la Cantal âgé de 37 ans, taille
d m. 5 p. 3 cheveux et sourcils châtain yeux gris
front ouvert nez gross bouche moynne menton ronde visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de mon sieur le Maire
en date du 17 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant
à Castan et du citoyen J. B. L. L. demeurant à
Castan lesquels ont signé avec nous. et le Maire

Pomié

Chablat Maire

N° 237 Du 19 mars

Laissez passer librement Hugues Qui
natif d St Christophe domicilié à St Leger municipalité
d St Leger département d la Cantal âgé de 39 ans, taille
d m. 5 p. 6 cheveux et sourcils bruns yeux gris
front large nez aquiline bouche grande menton arrondi visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N°
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.

Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de mon sieur le Maire
en date du 17 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant
à Castan et du citoyen J. B. L. L. demeurant à
Castan lesquels ont signé avec nous. et le Maire

Qui

Chablat Maire